

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 91 (1982)
Heft: 1

Rubrik: Notre travail en Suisse : un tour d'horizon

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

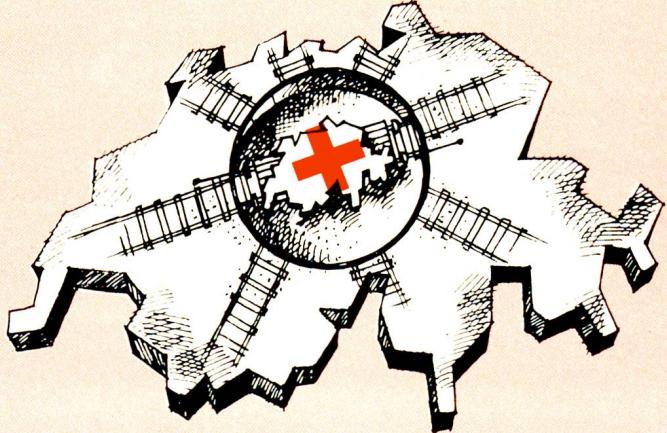
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre travail en Suisse:

Un tour d'horizon



«La formation» – un moyen de faire face au changement

Tout le monde s'accorde sur l'obligation du changement, obligation imposée aussi bien de l'extérieur que de l'intérieur de chaque organisation. Le changement entraîne tout autant l'individu que l'entreprise. Il est à la fois moteur et effet du progrès, d'où parfois une apparente dualité d'intérêt. Il est devenu un lieu commun aujourd'hui d'affirmer que le perfectionnement est une nécessité. La grande question consiste à savoir quelle forme lui donner. La Croix-Rouge suisse est engagée depuis longtemps dans plusieurs processus de formation. Le Secrétariat central apporte à des infirmières des compléments de pédagogie et forme des monitrices et des instructrices Croix-Rouge.

Lors de journées de rencontres, organisées par le Secrétariat central, que ce soit pour les responsables de domaines tels que l'aide aux réfugiés, pour les auxiliaires Croix-Rouge, pour les secrétaires permanents, pour les ergothérapeutes, de nombreux échanges d'idées, d'expériences et d'informations contribuent à l'amélioration des services rendus à la population.

Les sections, par l'intermédiaire des instructrices, organisent régulièrement des cours de perfectionnement pour les monitrices, assurant ainsi la bonne qualité des cours. En mettant sur pied des réunions avec les volontaires des services voitures, visites, etc., c'est la motivation de ces personnes, ainsi que leurs connaissances qui sont développées. Dans les pages

qui suivent, sont décrits quelques-uns des nombreux efforts fournis dans le domaine du perfectionnement et de l'information réciproque «section-centrale» «collaborateurs volontaires-collaborateurs salariés» au sein de la Croix-Rouge suisse.

Nous espérons que ce petit aperçu, bien qu'incomplet, vous permettra de mieux utiliser ce qui existe déjà, mais surtout vous orientera vers de nouvelles réflexions; dans le perfectionnement aussi nous devons être prêts à évoluer, c'est-à-dire à maintenir et éventuellement à renforcer ce qui est bon, ou à éliminer des formes qui ne correspondent plus aux besoins et à en introduire de nouvelles.

Sections – Secrétariat

Journées d'introduction pour les nouveaux membres des comités de sections Croix-Rouge

L'objectif de ces journées d'introduction est double: d'une part, mieux faire connaître aux nouveaux cadres et membres des sections ce que sont véritablement l'organisation centrale et les rouages de la Croix-Rouge suisse; d'autre part, susciter un échange entre collaborateurs des sections et collaborateurs du Secrétariat, cela afin de permettre aux unes et aux autres de mieux appréhender les problèmes et les attentes de chacun.

Trois séances d'introduction, d'une durée d'un jour et demi chacune, se sont déjà déroulées aux mois de mars, mai et septembre de l'année 1981; 30 représentants de 17 sections y ont participé. Cette initiative du Secrétariat central a rencontré un écho absolument positif, et voici ce que l'un des participants nous a écrit: «Je suis convaincu que les responsables prennent tout à fait au sérieux les problèmes rencontrés par les sections et déploient tous leurs efforts pour les résoudre. J'ajoute que l'accueil a été parfait. Enfin, il nous a été

très utile et bénéfique d'avoir pu nouer des contacts personnels.»

En ce qui nous concerne, nous avons pu constater également que ces journées ont été fructueuses. D'une part, parce que nous avons eu la possibilité tant de diffuser que de recueillir des informations concrètes; d'autre part, parce que de nombreux problèmes ou questions restés en suspens ont pu être résolus. Les échanges entre les représentants des différentes sections se sont également révélés très utiles. L'éventail offert par les diverses fonctions occupées par les participants (présidents, chefs de secteur dans les comités, administratrices, etc.) était très intéressant et n'a fait que confirmer le large spectre des activités exercées au sein des sections.

Etant donné l'aspect tout à fait positif de cette expérience, nous avons l'intention de renouveler ces journées d'introduction au cours de l'année 1982. Nous en communiquerons prochainement les dates aux sections.

Cours

La formation des monitrices Croix-Rouge

La Croix-Rouge suisse diffuse quatre cours destinés à la population: «Soigner chez soi» (8×2 heures), «Vieillir en bonne santé» (5×2 heures), «Puériculture» (7×2 heures) et «Baby-sitting» (5×2 heures).

Ces cours, organisés dans chaque section, sont assurés par des infirmières diplômées, ayant suivi elles-mêmes au préalable un cours de monitrices. La Croix-Rouge suisse estime en effet indispensable que des cours se rapportant à la santé soient placés sous la responsabilité d'un personnel professionnel. Ces infirmières n'ont pas seulement à transmettre des techniques (réfection d'un lit, toilette d'un malade, etc.) mais doivent être à même de répondre aux nombreuses et diverses questions émanant de la population; d'où l'importance de leur expérience professionnelle. Mais si connaître un sujet est une chose, savoir le transmettre en est une autre. C'est pourquoi une infirmière qui désire donner des cours Croix-Rouge suisse à la population est tenue de suivre une formation de monitrice d'une durée de dix jours (2×5 jours).

Pendant ces deux semaines, la future monitrice se familiarise avec la matière du cours ainsi qu'avec des notions de pédagogie (comment préparer une leçon, quelle méthode d'enseignement choisir pour tel sujet, comment se situer face à un groupe, etc.). Elle reçoit des informations utiles pour ses futurs cours et elle a la possibilité d'effectuer un certain nombre d'exercices didactiques.

En 1981, deux cours de monitrices ont eu lieu en Suisse romande: un cours de monitrices «Soigner chez soi» (9 participantes) et un cours de monitrices de «Puériculture» (11 participantes). Deux préparations complémentaires pour le «Baby-sitting» ont été également suivies par 22 participantes.

Qui sont les monitrices Croix-Rouge? Les monitrices Croix-Rouge sont toutes des infirmières diplômées. Une grande partie d'entre elles sont des mères de famille qui se mettent à disposition des sections Croix-Rouge. Elles apportent non seulement une

solide expérience, mais aussi une connaissance et une pratique de la vie quotidienne et des problèmes posés par les membres d'une famille. En Suisse, les communes mettent de plus en plus fréquemment sur pied des services ambulatoires de soins, de conseils pour la mère et l'enfant, etc. Les infirmières qui font ce travail sont souvent surchargées. Néanmoins, nous essayons de les intéresser à donner nos cours. Ces infirmières présentent l'avantage de bien connaître la région où elles travaillent. Elles ont des contacts étroits avec la population. Que nos monitrices soient parallèlement engagées professionnellement ou non, dans l'un et l'autre cas ce sont des «femmes de la pratique». Nos

cours, nous pouvons l'affirmer, ne comportent pas de théorie inutile. Mais ils donnent des conseils pratiques et présentent des trucs professionnels.

Une postformation solide

Les deux semaines de préparation représentent un premier pas dans la formation des monitrices et il est important de la compléter régulièrement. Les sections désirant offrir à la population des cours de qualité sont donc amenées à encourager la formation continue de leurs monitrices. En conclusion, on peut dire que les monitrices Croix-Rouge ont un rôle important à jouer dans la promotion de la santé, un rôle qui demande à la fois une préparation et un engagement personnels.



Aider, cela s'apprend

Ce slogan exprime bien quel est le but de nos cours. «Aider, cela s'apprend» signifie tout simplement que chacun d'entre nous est en mesure d'acquérir les connaissances pratiques qui lui permettront de soigner et de soulager une personne malade ou handicapée.

«Aider, cela s'apprend» revêt, dans le cadre de nos cours, un sens encore plus large. Certes, le fait qu'une monitrice enseigne comment refaire le lit d'un malade de façon correcte, ou encore comment changer un enveloppement, est utile, mais pas suffisant; car ce n'est qu'un aspect des choses: le plus immédiat, le plus pratique.

Pour nous, qui représentons le Secrétariat central, ainsi que pour nos 30 instructrices¹ et nos 700 monitrices, voici ce que nous entendons par «cela s'apprend»: un échange réel et constant, ponctué de toutes les questions opportunes que doit comporter

toute formation destinée à des adultes.

Nous nous efforçons donc de ne pas transmettre nos cours de façon trop théorique, trop «sèche». Toute aussi importante à nos yeux est la question de savoir comment transmettre, de façon appropriée, ces techniques de soins et les connaissances qui s'y rattachent aux participants de nos cours.

C'est pourquoi nous nous remettons sans cesse en question, au travers des connaissances toujours renouvelées que comporte toute formation destinée aux adultes; la formation et le recyclage de nos monitrices font partie de nos objectifs prioritaires.

¹ Nos instructrices sont des monitrices expérimentées qui, en raison de leur formation approfondie dans le domaine des techniques d'enseignement, sont chargées au sein des sections de conseiller et d'assurer le perfectionnement et le contrôle du travail des monitrices.

Service social

Les auxiliaires-hospitalières Croix-Rouge

Préparation d'un nouveau cours pour 1982

Aujourd'hui, les fonctions de l'auxiliaire-hospitalière ne s'exercent plus exclusivement en milieu hospitalier, mais s'étendent aux homes pour personnes âgées, aux établissements médico-sociaux et en partie également au domaine des soins extra-hospitaliers. C'est pourquoi une nouvelle conception des cours de formation s'impose: le contenu et les dénominations doivent être révisés, afin de répondre aux nouveaux besoins.

Résultat de l'enquête portant sur l'année 1980

Les sections Croix-Rouge et le Secrétariat central ont fourni des efforts considérables en ce qui concerne la formation des auxiliaires-hospitalières, et la Croix-Rouge offre là à la communauté un service qui n'est que partiellement reconnu. Selon les résultats d'une enquête menée en 1980, 6% seulement des auxiliaires-hospitalières formées dans les sections exercent une activité. 20% d'entre elles travaillent gratuitement, tandis que 80% jouissent d'un salaire et de conditions de travail fixes. La tendance qui se dessine à la faveur d'un travail régulier et rémunéré est en hausse, tandis que le rôle de la Croix-Rouge se limite de plus en plus à celui de la formation. Les auxiliaires-hospitalières ne se tiennent plus, comme à l'origine, à la disposition des sections et le contrôle sur leur placement s'avère toujours plus difficile.

Les objectifs qu'il faut maintenir

Les besoins en personnel auxiliaire devraient pouvoir être couverts. Ces auxiliaires-hospitalières sont employées dans des homes, des hôpitaux, des familles, mais aussi en cas de guerre ou de catastrophe. En gériatrie notamment, les besoins s'avèrent toujours plus grands, car l'espérance de vie de notre population s'accroît. D'autre part, des services de décharge auprès des familles ou de soins à domicile pour personnes handicapées sont largement souhaités. La formation et l'affectation de personnel auxi-



Ergothérapie ambulatoire

Assemblée des ergothérapeutes Croix-Rouge suisse, qui s'est tenue jeudi 29 octobre 1981 à Neuchâtel

Depuis quelques années, les ergothérapeutes attachés aux quelque vingt Centres d'ergothérapie ambulatoire des sections de la Croix-Rouge suisse sont convoqués une fois l'an à des rencontres nationales qui leur fournissent l'occasion de s'entretenir avec des collaborateurs du Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse et de se tenir mutuellement informés de leur expérience et des problèmes qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur activité; ainsi:

– *Les tarifs convenus avec les organisations et les institutions partenaires sont appliqués différemment selon les régions, notamment en ce qui concerne les moyens auxiliaires et les attelles. Des pourparlers avec l'union des caisses-malades s'imposent.*

– *Les conceptions concernant l'exploitation du matériel publicitaire (prospectus, tirages à part d'articles, etc.) divergent fortement; cela indique que tant la clientèle que la nature du travail effectué dans les centres varient fortement selon les régions; cette divergence empêche donc toute schématisation.*

– *La simplification de la statistique annuelle est un thème qui revient périodiquement. Il s'agit donc ici d'établir une fois de plus à qui celle-ci s'adresse et quelles sont les informations attendues par le public visé; une réorganisation ne peut être envisagée qu'à partir de ces données.*

La rencontre 1981 s'est déroulée le 29 octobre à Neuchâtel, au siège tout récemment rénové de la section locale de la Croix-Rouge suisse et qui abrite désormais aussi le service d'ergothérapie neuchâtelois. Le thème principal de la rencontre qui se tiendra en 1982 et qui devrait, selon le désir général des intéressés s'étendre sur deux jours, n'a pas encore été défini. Les ergothérapeutes sont donc priés de proposer des problèmes à traiter aussi vite que possible, afin que l'on puisse disposer en temps utile de rapporteurs qualifiés.

Aide aux réfugiés

Réfugiés du Sud-Est asiatique en Suisse: rencontre culturelle et intégration

Voilà plus de deux ans que des réfugiés du Sud-Est asiatique sont venus s'installer en Suisse, et déjà la vague de sympathie et l'intérêt qu'avait soulevé le destin de ces êtres déracinés semble s'être apaisée. Si l'on considère simplement l'aspect matériel de cette intégration, ces réfugiés ont été bien reçus grâce à notre réseau d'accueil parfaitement mis au point. Par contre, les Suisses qui ont l'occasion de vivre en contact étroit avec eux discernent aujourd'hui plus nettement les sources de conflit sous-jacentes et inhérentes à toute relation humaine; ces sources de conflit sont influencées tant par un contexte socio-culturel que par une conception de la vie qui sont fondamentalement différents des nôtres. C'est ainsi qu'un intérêt pour une meilleure information concernant ce contexte s'est éveillé, d'une part afin d'apprendre à mieux connaître ces réfugiés, d'autre part afin de mieux les aider à s'identifier en tant que Vietnamiens, Cambodgiens ou Laotiens vivant dans notre pays. C'est pourquoi, dans toute la Suisse, des conférences ont été organisées tant par les groupes d'accueil que par les réfugiés ou les représentants de groupes d'entraide. On a surtout tenté, à l'occasion des divers exposés présentés dans ces conférences, de partir de problèmes qui revêtent un aspect pratique et qui préoccupent tant les groupes d'accueil que les réfugiés. Dans l'exposé (présenté le 17 octobre 1981, lors de l'assemblée régionale qui s'est tenue à Berne) concernant le contexte historique auquel appartiennent ces réfugiés, il a été démontré aux participants que tous les Asiatiques ne sont pas des «Chinois» (ou des Vietnamiens), que le territoire constitué par le Sud-Est asiatique est fait d'un mélange de populations très compliqué, qui relève autant du cercle culturel chinois (Vietnamiens) que du cercle culturel indien (Khmer, Laotiens). L'orateur a insisté sur le fait que la plupart des réfugiés sont en route depuis des années, voire des décennies, une route sur laquelle la Suisse ne représente que la dernière étape (provisoire), et que la plupart d'entre eux ne désespèrent pas de pouvoir retourner un jour dans leur patrie. Dans un second exposé, il a été démontré combien les attentes des groupes d'accueil et des réfugiés sont pour la plupart naïves, irréalistes et opposées, ce qui conduit inéluctablement à des tensions et des conflits. Quant aux différentes possibilités concernant la manière de résoudre ces

conflits, elles ont été trop rapidement évoquées et il serait utile, à l'occasion de prochaines conférences, de mener une discussion mieux fondée et plus pratique.

Expériences d'intégration vécues par des réfugiés

De «courageux» réfugiés ont également pris la parole lors d'un débat. Ils ont démontré de façon explicite aux Suisses présents que, s'ils leur sont d'une part reconnaissants pour l'aide qu'ils leur ont fournie, ils éprouvent cependant encore beaucoup de peine à cerner la mentalité «froide et distante» des Suisses. Quelques Tibétains, qui vivent maintenant parmi nous depuis une vingtaine d'années, ont apporté des éléments importants de leur expérience d'intégration: pour eux, intégration ne signifie pas assimilation pure et simple aux habitudes de la population suisse. Un réfugié ne peut pas s'épanouir dans un pays étranger s'il ne conserve pas sa propre identité, qui est elle-même étroitement liée avec son héritage culturel. C'est pourquoi une explication réelle et positive de cette culture et de cette mentalité «étrangères» que représente la Suisse à leurs yeux n'est possible que sur la base de ce contexte culturel. Or il arrive souvent que ces êtres déracinés, en voulant à tout prix s'adapter, perdent le sentiment de leur propre valeur et de leur identité.

En ce qui concerne les structures sociales qui régissent le Vietnam et le Cambodge, un article détaillé est paru dans le numéro 8/1979 de notre revue *Croix-Rouge suisse*. Toutefois, nous nous devons d'insister sur le fait que la pression sociale perturbe avant tout les structures familiales, si importantes pour ces réfugiés. A cause d'une nouvelle répartition des tâches, les membres d'une famille se voient confier un rôle nouveau et inhabituel, qui menace de bouleverser l'harmonie et l'équilibre de la cellule familiale.

Dans le dernier exposé présenté lors de cette conférence, l'orateur s'est efforcé de rendre plus clair et plus compréhensible aux participants, et ce par des exemples plutôt que par des explications, le mode de vie typique des réfugiés. Ainsi, la chose la plus frappante lors d'une première rencontre avec des réfugiés, est leur sourire constant et le fait qu'ils disent toujours «oui» à tout. Ils continuent à sourire amicalement même lorsqu'ils évoquent les épisodes les plus pénibles de leur fuite ou la disparition de leurs proches. En effet, d'après la religion bouddhiste, on doit supporter la souffrance, qui est inévitable, avec une patience et un courage toujours égaux. L'obligation de respecter son prochain n'exige pas seulement de traiter l'autre avec gentillesse, mais encore de ne jamais le brusquer («oui» n'est pas seulement une simple affirmation, mais signifie

beaucoup plus: «merci pour ce que tu as dit»); il ne faut jamais gêner les autres avec ses soucis personnels. Lorsque l'Asiatique cache ses sentiments derrière un sourire énigmatique, il faut aussi y voir une protection. Dans le daoïsme, le but suprême consiste dans l'harmonie de toutes les contradictions. Même dans la langue, ces contradictions se retrouvent (morphologie manquante, immobilité dans la formulation des mots et des phrases, dans les interrogatives par exemple).

La personne venant du Sud-Est asiatique éprouve des difficultés à remplir des formulaires ou des questionnaires, particulièrement lorsque ceux-ci lui sont fournis par des gens avec lesquels elle n'entretient pas de relations profondes. Les questions et les réponses trop directes la blessent fréquemment, car elle est habituée à ébaucher lentement une conversation truffée de banalités.

Si nos langues européennes sont surdéterminées (par exemple les systèmes de conjugaisons), l'Asiatique par contre doit faire très attention, au cours d'une conversation, pour l'interpréter correctement, car les langues du Sud-Est asiatique ont un style télégraphique, sont pleines d'images et de comparaisons, et les mots isolés peuvent revêtir des centaines de sens (par exemple l'homonyme «ji» en mandarin peut signifier: la poule, la période, la machine, le début, s'enthousiasmer, comprendre, etc.). Il n'existe pratiquement pas de formes temporelles dans les langues du Sud-Est asiatique, car pour eux la notion de temps n'a aucune importance et au «quand?» ils préfèrent plutôt le «comment? dans quel but?». Mais la différence la plus importante entre eux et nous réside sans doute dans la façon de penser. Notre pensée analytique, scientifique est totalement étrangère à la pensée synthétique qui caractérise les réfugiés indochinois. Leur but est d'atteindre le «*Dao-Nirvāna*», l'harmonie de toutes les contradictions.

Il est donc très important, pour vivre en harmonie avec les réfugiés du Sud-Est asiatique, de se montrer patient et ouvert. Nous devons apprendre à connaître d'autres manières de voir le monde ou son prochain. Dans ces circonstances, les réfugiés représentent aussi un enrichissement dans notre conception de la vie.

